

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1514

12 juin 2014

SOMMAIRE

BTW Services	72628	Coquine Sàrl	72634
Captium S.à r.l.	72629	Credit Suisse Solutions (Lux)	72629
Captium S.à r.l.	72629	Credit Suisse Virtuoso SICAV - SIF	72629
Captium S.à r.l.	72629	Darby Mezzanine Participations	72632
Cargoreps S.A.	72630	Dentsply Dental S.à r.l.	72659
Carolla Global S.A.	72628	Findus Equity Co S.à r.l.	72634
Casa Alta S.à r.l.	72630	Forti Express	72630
Catapult S.A. - SPF	72628	Forum Invest S.à r.l.	72631
CBRE Global Investors DR Co-Invest S.à r.l.	72631	GBF Management S.à r.l.	72666
CED Group S.à r.l.	72631	GRFS S.A.	72663
Centerbridge Partners Luxembourg S.à r.l.	72628	International Telecom Holdings S.à r.l. ..	72656
CEP III Investment 19 S.à r.l.	72632	Periflex International Consulting	72672
Chama Maritime S.A.	72631	Polux Investments S.à r.l.	72635
Chama S.A.	72632	Pulsar Emerge Holdings	72626
Cherrilux Investments S.à r.l.	72632	Signode Industrial Group Holdings Lux S.à r.l.	72672
Chester Luxembourg 1 S.A.	72633	Sofip S.A.	72627
Chester Luxembourg 2 S.A.	72633	SOF-IX Lux Master Co S.à r.l.	72626
Chester Luxembourg 3 S.A.	72633	Starasie s.à r.l.	72627
Chez Emilia et Pierre S. à r.l.	72634	Syberiusconsult S.A.	72626
Chimorgaux S.A.	72634	Sydney Ventures S.A.	72627
Chocosyl S.à r.l.	72634	Talgo MGT S.A.	72626
Coogee S.à r.l.	72628	Talgo MGT S.A.	72626
		Tempus Holdings A S.à r.l.	72627

Talgo MGT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.938.

Je soussignée, Christine PICCO, suis au regret de vous informer que, je ne serai plus en mesure d'assumer les fonctions d'administrateur de votre société à compter de ce jour et vous présente donc ma démission.

Luxembourg, le 31 décembre 2013.

Christine Picco.

Référence de publication: 2014051458/10.

(140058239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Talgo MGT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.938.

Je soussigné, Martin Rutledge, suis au regret de vous informer que, je ne serai plus en mesure d'assumer les fonctions d'administrateur de votre société à compter de ce jour et vous présente donc ma démission.

Luxembourg, le 31 décembre 2013.

Martin Rutledge.

Référence de publication: 2014051459/10.

(140058239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Syberiusconsult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 92.925.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014051440/10.

(140058437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

SOF-IX Lux Master Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 164.480.

Rectificatif déposé au RCS le 14-3-2012 L120041821

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014051434/11.

(140058751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Pulsar Emerge Holdings, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 124.679.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement commercial n° 183/14 rendu en date du 6 février 2014, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute la société Pulsar Emerge Holdings S.à.r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, siège dénoncé le 10 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Maître Admir PUCURICA

Avocat/Le Liquidateur

Référence de publication: 2014051523/13.

(140058944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Sofip S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 178.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051435/9.

(140058525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Starasie s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 48, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 149.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051438/9.

(140058861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Sydney Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 108.262.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014051441/10.

(140058780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Tempus Holdings A S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 148.132.

L'adresse et le siège social d'un des associés de la Société, LSF Tempus Holdings S.à r.l., ont été transférés avec effet au 1^{er} janvier 2014 à l'adresse suivante:

- Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg.

D'autre part, l'adresse professionnelle de certains des gérants A de la Société, (i) M. Patrick Steinhauser et (ii) M. Jordi Goetstouwers, a été transférée avec effet au 1^{er} janvier 2014 à l'adresse suivante:

- Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg.

Conseil de gérance de la Société:

- M. Patrick Steinhauser, résidant professionnellement au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, Gérant A.

- M. Jordi Goetstouwers, résidant professionnellement au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, Gérant A.

- M. Juan Pepa, résidant professionnellement au 50, Welbeck Street GB- W1 9XW Londres, Gérant A.

- M. Kunal Doshi, résidant professionnellement au 11, Madison Avenue, USA- NY10010 New York, Gérant B.

- M. Francis H. Dyckman, résidant professionnellement au 11, Madison Avenue, USA- NY10010 New York, Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 avril 2014.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014051443/26.

(140058396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Carolla Global S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 176.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051635/9.

(140059525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Centerbridge Partners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 169.310.

Par résolutions circulaires prises en date du 24 mars 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Référence de publication: 2014051636/13.

(140059018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

BTW Services, Société Anonyme.

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 73.836.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-9711 Clervaux, le 30 août 2013.

TORDEURS Thierry

Administrateur

Référence de publication: 2014051632/12.

(140059605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Coogee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.824.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014051641/10.

(140058795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Catapult S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 122.713.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051652/10.

(140059047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Credit Suisse Solutions (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 134.528.

Le bilan au 30 novembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Jacqueline Siebenaller / Fernand Schaus

Director / Director

Référence de publication: 2014051642/13.

(140059491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Captium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7430 Fischbach, 18, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.450.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051647/9.

(140059636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Captium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7430 Fischbach, 18, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.450.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051648/9.

(140059637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Credit Suisse Virtuoso SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 126.910.

Le bilan au 31 octobre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Jacqueline Siebenaller / Fernand Schaus

Director / Director

Référence de publication: 2014051645/14.

(140059492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Captium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7430 Fischbach, 18, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.450.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051649/9.

(140059638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Cargoreps S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 93, rue Cents.
R.C.S. Luxembourg B 176.301.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 mars 2014 que les changements suivants ont eu lieu:

Conseil d'Administration

- Monsieur Lucien Galano, né à Differdange le 12 février 1963 et demeurant professionnellement 93, rue Cents à L-1319 Luxembourg, est nommé Administrateur de la société en remplacement de Madame Corinne Kackel;

Commissaire aux Comptes

- Monsieur Philippe Wolf, né à Esch-sur-Alzette le 18 juillet 1968 et demeurant professionnellement 93, rue Cents à L-1319 Luxembourg est nommé Commissaire aux comptes de la société en remplacement de Monsieur Albino Andresini;

Les mandats de l'administrateur et du commissaire aux comptes expireront à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'année 2017.

Siège Social

- Le siège social est transféré au 93, rue Cents à L -1319 Luxembourg;

Pour extrait conforme

Cargoreps S.A.

Signature

Référence de publication: 2014051650/21.

(140059177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Casa Alta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.928.

EXTRAIT

Suite au contrat de cession de parts sociales signé en date du 07/04/2014, Me Beatriz Garcia, avocat, avec adresse professionnelle au 5, Bd Royal, L-2449 Luxembourg, a cédé 125 parts sociales à Madame Margarita Ludwig, née le 26/07/1957, à Vienne, Autriche, et demeurant au 128, Rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg.

Madame Margarita Ludwig, est à compter du 07/04/2014, l'associé unique de la Société CASA ALTA Sàrl, en détenant 125 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/04/2014.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2014051651/19.

(140059425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Forti Express, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1363 Howald, 1, rue du Couvent.
R.C.S. Luxembourg B 170.051.

EXTRAIT

Il résulte de la lettre de démission de Monsieur Miloslav SIMEONOV datée du 2 avril 2014 qu'il démissionne avec effet immédiat de son mandat de gérant de la société à responsabilité limitée FORTI EXPRESS S.à r.l avec siège au 1, rue du Couvent, L-1363 Howald et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170 051.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014051759/14.

(140058881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Forum Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 181.062.

Freo Group S.à r.l. mit Firmensitz 6d route de Trèves, L - 2633 Senningerberg hat zum 20 Februar 2014, 63 Anteile an der Gesellschaft Forum Invest S.à r.l., an die Gesellschaft Dr. Johannes Schamburg, Humperdinckstrasse 16, D - 60598 Frankfurt am Main verkauft.

Freo Group S.à r.l.	63 Anteile
Dr. Johannes Schamburg	63 Anteile
Gesamt:	126 Anteile

Référence de publication: 2014051742/14.

(140058773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

CED Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.278.

Les statuts coordonnés au 21 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2014051654/11.

(140059057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

CBRE Global Investors DR Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 496.875,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 106.417.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des associés de la Société en date du 3 avril 2014

En date du 3 avril 2014, l'assemblée générale des associés de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Laurie E. ROMANAK de son mandat de gérant de classe A2 de la Société avec effet au 31 janvier 2014;
- de nommer Monsieur Ian ZIEGER, né le 26 janvier 1976 à Covina, Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle: 515, South Flower Street, 31st Floor, 90071, Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de classe A2 de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

CBRE Global Investors DR Co-Invest S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2014051653/19.

(140059191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chama Maritime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 146.194.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014051658/10.

(140059651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chama S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8053 Bertrange, 87, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 76.958.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014051659/10.

(140059565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

CEP III Investment 19 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 172.798.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Avril 2014.

CEP III Investment 19 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014051656/12.

(140059352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Cherrilux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 167.032.

Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 9 avril 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1^{er} mars 2014.

Veillez noter que l'adresse professionnelle des gérants B, Messieurs Jérôme DEVILLET, Pierre CLAUDEL et Christophe Emmanuel SACRE, se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 10.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour *CHERRILUX INVESTMENTS S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014051660/16.

(140059397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Darby Mezzanine Participations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 105.859.

Il résulte des résolutions écrites prises par les gérants de la Société en date du 31 mars 2014, la décision suivante:
Le siège de la Société est transféré du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet immédiat au 31 mars 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Signataire autorisé

Référence de publication: 2014051691/16.

(140059176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chester Luxembourg 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 130.553.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mars 2014

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenu en date du 3 mars 2014, que:

Après avoir constaté que Madame Nellie Esparza s'est démise de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 24 février 2014, les administrateurs restants ont décidé, conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de coopter Monsieur Alexandre Taskiran, expert-comptable, né le 24 avril 1968 à Karaman (Turquie), demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, comme administrateur de la Société, avec effet au 24 février 2014, en remplacement de Madame Nellie Esparza, administrateur démissionnaire.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2014.

CHESTER LUXEMBOURG 2 S.A.

Référence de publication: 2014051662/18.

(140059561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chester Luxembourg 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 130.552.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mars 2014

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Société tenu en date du 3 mars 2014, que:

Après avoir constaté que Madame Nellie Esparza s'est démise de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 24 février 2014, les administrateurs restants ont décidé, conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de coopter Monsieur Alexandre Taskiran, expert-comptable, né le 24 avril 1968 à Karaman (Turquie), demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, comme administrateur de la Société, avec effet au 24 février 2014, en remplacement de Madame Nellie Esparza, administrateur démissionnaire.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2014.

CHESTER LUXEMBOURG 1 S.A.

Référence de publication: 2014051661/18.

(140059562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chester Luxembourg 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 136.555.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mars 2014

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Société tenu en date du 3 mars 2014, que:

Après avoir constaté que Madame Nellie Esparza s'est démise de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 24 février 2014, les administrateurs restants ont décidé, conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de coopter Monsieur Alexandre Taskiran, expert-comptable, né le 24 avril 1968 à Karaman (Turquie), demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, comme administrateur de la Société, avec effet au 24 février 2014, en remplacement de Madame Nellie Esparza, administrateur démissionnaire.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2014.

CHESTER LUXEMBOURG 3 S.A.

Référence de publication: 2014051663/18.

(140059560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chez Emilia et Pierre S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 69, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 108.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051664/10.

(140058948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chimorgaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 125.735.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014051665/10.

(140059483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chocosyl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 103, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 174.900.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10/04/2014.

Signature.

Référence de publication: 2014051666/10.

(140059612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Coquine Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 157.542.

Par la présente, je soussigné Monsieur Larbi SEGUER, vous informe de ma décision de vous donner ma démission du mandat de gérant unique de la société COQUINE S.à r.l. sis 12 rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette.

Celle-ci prend effet de suite.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Larbi SEGUER.

Référence de publication: 2014051670/11.

(140059169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Findus Equity Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 125.123.

Les comptes annuels audités au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Carsten SÖNS

Mandataire

Référence de publication: 2014051737/13.

(140059446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Polux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.878.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty ninth day of January

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Manolux Investments & Co. S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181.085 (the Sole Shareholder), represented by Siobhán McCarthy, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal (such power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities)

being the sole shareholder of Polux Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 179.878, and having a share capital amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on August 6, 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2574 on October 16, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company and may thus pass decisions on the items set forth below;

II. The items on which decisions are to be passed are worded as follows:

1. Change of the corporate object of the Company and subsequent amendment to article 3 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 3.** The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire, originate (to the extent permitted) or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, receivables, notes, shares, government bonds, treasury bills, debt and equity securities and any other kind of financial instruments, other similar instruments, claims and real estate (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, originate, hold and dispose of the Underlying Assets.

The Company may issue, by way of private placement only, shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may, except by way of public offer, borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

The Company may originate loans and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Law.

The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the Board from time to time.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects, it being understood that the Company must have a passive attitude when managing its assets (in particular the Underlying Assets), accordingly, it cannot engage in commercial, trading or entrepreneurial activities or any other activities pursuant to which it would act as entrepreneur or merchant and generate a personal risk as a result of such activities.”

(i) change of the functional currency of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) and conversion of the amount of the share capital of the Company into the equivalent in pounds sterling (GBP) at the exchange rate published by the European Central Bank on the date prior to this deed; and conversion of all accounts in the books of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP); and

(ii) increase of the share capital of the Company so as to raise it from its present amount represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares to twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500); subscription for and payment of the share capital increase by way of a contribution in cash; and setting of the nominal value of the shares at one pound sterling (GBP 1) each; and consequential amendment of article 6 of the Articles;

2. Creation of two new classes of managers, i.e. class C managers and class D managers and reclassification of the mandates of the existing managers of the Company;

3. Appointment of new managers of the Company and acknowledgement of any resignations received from existing managers;

4. Full amendment and restatement of the Articles substantially in the form attached to the proxy, including, pursuant to the creation of the new classes of managers at item 3 above, amendment to the provisions in respect of the composition of the board of managers, proceedings of the meetings of the board of managers and the representation of the Company towards third parties; and

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate object of the Company and subsequently resolves to amend article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

Art. 3. The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire, originate (to the extent permitted) or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, receivables, notes, shares, government bonds, treasury bills, debt and equity securities and any other kind of financial instruments, other similar instruments, claims and real estate (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, originate, hold and dispose of the Underlying Assets.

The Company may issue, by way of private placement only, shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may, except by way of public offer, borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

The Company may originate loans and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Law.

The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the Board from time to time.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects, it being understood that the Company must have a passive attitude when managing its assets (in particular the Underlying Assets), accordingly, it cannot engage in commercial, trading or entrepreneurial activities or any other activities pursuant to which it would act as entrepreneur or merchant and generate a personal risk as a result of such activities.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to recompose the issued share capital as follows:

The Sole Shareholder resolves to change the functional currency of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) and to convert the share capital of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP), at the exchange rate published by the European Central Bank on the date prior to this deed, according to which EUR 1.00 is the equivalent of GBP 0.82505 (evidence of which has been given to the undersigned notary and will remain attached to the present deed) that is, to convert from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into ten thousand three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 10,313.13) and convert all accounts in the books of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP).

The Sole Shareholder then resolves to (i) increase the share capital of the Company by an amount of two thousand one hundred eighty-six pounds sterling and eighty-seven pence (GBP 2,186.87) so as to raise it from its present amount of ten thousand three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 10,313.13) to twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500) and the allocation of the remainder of three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 313.13) to the share premium account of the Company, such capital increase to be paid up by a contribution in cash in the amount of two thousand five hundred pounds sterling (GBP 2,500) and (ii) to set the nominal

value of the shares of the Company at one pound sterling (GBP 1) each and the number of shares at twelve thousand five hundred (12,500).

Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, Manolux Investments & Co. S.C.A., prenamed and represented as stated above, declares to fully pay up the capital increase by a contribution in cash amounting to two thousand five hundred pounds sterling (GBP 2,500) to be allocated as follows:

- two thousand one hundred eighty-six pounds sterling and eighty-seven pence (GBP 2,186.87) to the share capital account of the Company; and
- three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 313.13) to the share premium account of the Company.

The amount of two thousand five hundred pounds sterling (GBP 2,500) is at the disposal of the Company.

As a consequence of the above, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each.”

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to create two new classes of managers, namely class C managers and class D managers.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to change the composition of the board of managers as follows:

(i) the following persons shall be appointed as new managers to the board of managers of the Company with effect from the date of this deed for an unlimited duration:

- Joshua L. LEVINE, born on 7 November 1975 in New York (USA), having his professional address at c/o Elliott Management Corp., 40 West 57th Street, 4th Floor, New York, NY 10019 USA, as class A manager;
- Michael P. WENGROFSKY, born on 26 August 1963 in New York (United States of America), having his professional address at 65 East 55th Street 30th Floor, New York, NY 10022, as class B manager;
- Livio GAMBARDELLA, born on 02 December 1975 in Terlizzi (Italy), having his professional address at 16, Avenue Pasteur -L2310 - Luxembourg, as class C manager;
- Tony WHITEMAN, born on 24 May 1969 in Hamilton (New Zealand), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class D manager; and
- Philippe LECLERCQ, born on 18 May 1968 in Liège (Belgium), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, BP2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class D manager;

(ii) acknowledgment of the resignation of Elliot GREENBERG as class A manager of the Company with effect from the date of this deed and granting to him, to the extent legally possible, discharge (quitus) in respect of the performance of his duties as manager of the Company from the date of his appointment up to and including the date of this deed;

(iii) the following persons shall be reclassified as class D managers on the board of managers of the Company from the date of this deed:

- Jérôme DEVILLET, born on May 21, 1986, in Arlon (Belgium), having his professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Pierre CLAUDEL, born on May 23, 1978 in Schiltigheim (France), having his professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and fully restate the Articles including, pursuant to the creation of the new classes of managers above, amendment to the provisions in respect of the composition of the board of managers, proceedings of the meetings of the board of managers and the representation of the Company towards third parties so that they shall henceforth read as follows:

Art. 1. The Company. There is hereby established a private limited company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Company Law), the law of March 22, 2004 on securitisation, as amended (the Securitisation Law and together with the Company Law, the Laws) and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Name. The Company's name is "Polux Investments S.à r.l."

Art. 3. Registered office.

3.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand

Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire, originate (to the extent permitted) or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, receivables, notes, shares, government bonds, treasury bills, debt and equity securities and any other kind of financial instruments, other similar instruments, claims and real estate (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, originate, hold and dispose of the Underlying Assets.

4.2 The Company may issue, by way of private placement only, shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may, except by way of public offer, borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

4.3 The Company may originate loans and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Law.

4.4 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

4.5 The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

4.6 The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the Board from time to time.

4.7 The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

4.8 The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects, it being understood that the Company must have a passive attitude when managing its assets (in particular the Underlying Assets), accordingly, it cannot engage in commercial, trading or entrepreneurial activities or any other activities pursuant to which it would act as entrepreneur or merchant and generate a personal risk as a result of such activities.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited period.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

I. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The share capital is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.00) each.

6.2 The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

6.3 In addition to the issued share capital described at article 6.1, there may be set up a premium account to which any amount paid on any shares in addition to their nominal value is booked. Any contribution in cash or in kind made as share premium in connection with the subscription for shares in the Company will be booked in a share premium account (the Share Premium). The Share Premium is available, among other things, (i) for the purpose of distributions whether by dividend, share redemption or otherwise, (ii) to be incorporated in the share capital of the Company in return for the issue of shares, (iii) to offset any net realised losses, (iv) to be allocated to the reserve required by Luxembourg law or (v) to the furtherance of the corporate objects of the Company.

6.4 Any contribution in cash or in kind made as capital contribution without the issuance of new shares will be booked in a capital surplus or reserve account (the Capital Surplus) pursuant to a resolution of the general meeting of the Shareholders. The Capital Surplus is available, among other things, (i) for the purpose of distributions, whether by dividend, share redemption or otherwise (ii) to be incorporated in the share capital in return for the issue of shares, (iii) to offset

any net realised losses, (iv) to be allocated to the reserve required by Luxembourg law or (v) to the furtherance of the corporate objects of the Company.

Art. 7. Shares.

7.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.2 The shares are freely transferable between shareholders.

7.3 When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

7.4 When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

7.5 A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.6 A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

7.7 The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves (including share premium and capital surplus) and profits for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

II. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1 The Company shall be managed by a sole manager (subject however to article 9.1) or a board of managers (the Board) appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers.

9.1 The shareholders shall appoint managers of four different classes, i.e. one or several class A managers, one or several class B managers, one or several class C managers and one or several class D managers. The number of managers appointed by the shareholders shall be sufficient to meet at all times the quorum requirement regarding the holding of board meetings set out in these Articles. Such classification of managers shall be duly recorded in the resolution of the general meeting of the Shareholders at which a manager is appointed and the managers shall be identified by reference to the class to which they belong.

9.2 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

9.3 Procedure

(i) The Board shall meet at the joint request of any two (2) managers at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least three (3) business days in advance, except (a) in the case of an emergency, in which case the notice period may be reduced and the nature and circumstances of such emergency shall be set out in the notice; and (b) in the case of the quarterly board meetings at which the managers are physically present, as described in article 9.3 (iii), in which case seven (7) business days' notice shall be required; and (c) in the case the meetings are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board, in which case separate written notices are not required. A business day for the purposes of the Articles is any day on which banking institutions are ordinarily open for business in the Grand Duchy of Luxembourg, and excluding for the avoidance of doubt, Saturday, Sunday and public holidays.

(iii) Board meetings shall take place at least eight (8) times per year. One (1) board meeting per quarter shall be a meeting at which the managers are physically present. No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if five (5) of its members are present or represented, provided that at least one (1) manager of each class is present or represented. A chairperson pro tempore of the Board may be appointed for each Board meeting by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that at least one (1) manager of each class votes in favour of such appointment. The chairperson, if one is appointed, will preside at the relevant Board meeting.

(vi) Board resolutions in respect of matters identified in article 9.3 (ix) (Unanimous Consent Matters) shall be validly adopted by unanimous vote of the managers present or represented. All other board resolutions (including, but not limited to those in respect of matters identified in article 9.3 (x) (Majority Consent Matters)) shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that at least two class D managers and one

manager from two of the remaining three classes (class A, class B and class C) votes in favour of the Board resolution and any matters referred to in the Unanimous Consent Matters or Majority Consent Matters which are by law decisions of the general meeting of shareholder(s) of the Company shall, notwithstanding their inclusion as a Unanimous Consent Matter or Majority Consent Matter, require approval of the shareholder(s) in accordance with the law. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) Unanimous Consent Matters

SHARE CAPITAL

a) The allotment, issue, re-purchase or redemption (or equivalent transactions) of any shares in the Company or other securities of the Company except where the proceeds thereof are specifically required in connection with the funding of the Company for the purposes of ensuring that the Company has sufficient funds available to it to meet its obligations to pay the consideration due under the terms of the Future Claims Agreement.

b) The creation of any new class of securities or interests in the capital of the Company.

c) The grant of any option or other right to subscribe for, or to convert any instrument into shares or other securities of the Company except where the proceeds thereof are specifically required in connection with the funding of the Company for the purposes of ensuring that the Company has sufficient funds available to it to meet its obligations to pay the consideration due under the terms of the Future Claims Agreement.

d) The registration of any transfer of shares in the Company.

ARTICLES ETC.

The making of any change to or waiving any provision of the articles or other constitutional documents, of the Company or changing the name or registered or principal office of, jurisdiction of registration of or the legal form or status of, the Company.

WINDING UP

Unless otherwise required by law, the proposing of, or passing of, any resolution, or making of any filing or application, for the voluntary winding up, dissolution, liquidation, bankruptcy of the Company or the taking or consenting to the taking of (where such taking or consenting is voluntary and not required due to the entity's financial status) any other proceedings or action with respect to any form of insolvency or administration or similar process or proceeding with respect to the Company.

NATURE/SCOPE OF THE BUSINESS

The making of any change to the nature of the Business of the Company or the carrying on of any business other than the Business.

MAKING OF LOANS

The making of any loan or advance or other provision of credit or credit support by the Company.

BOARD COMMITTEES

a) The establishment of any committee or sub-committee of the Board, or the removal of any committee established by the Board.

b) The selection and appointment (including the terms of appointment) of any committee including a sub-committee of the managers and any corporate administrator of the Company and the determination of any cause for the removal of such corporate administrator.

BORROWINGS AND ENCUMBRANCES

a) Any borrowing by the Company other than pursuant to any Parent Loan Agreement or any Future Claims Notes.

b) The granting of any Encumbrances by the Company.

c) Providing consent as a borrower under any Parent Loan Agreement to transfer such loan or as issuer in respect of any Future Claims Notes to transfer such notes.

d) The Company incurring any financial indebtedness other than pursuant to any Related Agreement.

SALES/ACQUISITIONS OF ASSETS / AMENDMENTS OF AGREEMENTS

a) Any sale or any other disposition (whether or not for value) of any interest in any asset of the Company, including the Future Claims and any rights that the Company may have against the counterparties to any Future Claims Agreement.

b) Any acquisition of assets and/or any securities other than the Future Claims.

c) Any termination, modification, waiver of any obligation under or amendment, release of or assignment of any interest in, or novation of any Related Agreement (other than to cure any administrative or clerical errors).

d) Consenting to the transfer or assignment of any obligation of a counterparty under any Related Agreement to another party where such consent is required pursuant to such Related Agreement.

e) Any sale, release, waiver or cancellation of the Future Claims.

MERGER/CONSOLIDATION

Any merger, amalgamation, consolidation, reorganisation of the Company or the formation of any subsidiary or subsidiary undertaking.

AGREEMENTS

a) The entry into, amendment or termination of any agreement or arrangement or transaction with, or for the benefit of, any of the Company's managers or shareholders, or any other person who is an Affiliate of any of the Company's managers and shareholders.

b) Save for the Related Agreements, the entry into, amendment or termination of any agreement or arrangement or transaction: (i) the terms of which are not: (a) commercially reasonable and (b) negotiated on an arms-length basis; or (ii) the value of which is greater than £25,000; or (iii) the terms of which are not on a limited recourse basis.

PROFESSIONAL SERVICES ADVISORS, EMPLOYEES AND PREMISES

a) The appointment, retention or removal of any firm as auditors of the Company.

b) The appointment, retention, or removal of any accountants, attorneys, administrative agents corporate service provider, paying agent, calculation agent or other service providers of the Company.

c) The appointment or retention of any employees by the Company.

d) The occupation of any premises other than for the purposes of maintaining a registered office address.

TAX MATTERS

a) Any act or omission which would make the Company resident for tax purposes in any jurisdiction other than Luxembourg.

b) Taking any action which would result in a change in the domicile of the Company.

c) Taking any action which would result in the centre of main interest of the Company for the purpose of Article 3(1) of the Council of the European Union Regulation No 1346/2000 on Insolvency Proceedings being changed.

NOTES / DEBT INSTRUMENTS

a) Early redemption or prepayment of any Future Claims Notes in full.

b) Modifications, waiver or amendment of the terms of any Future Claims Notes or providing any consent thereunder (other than to cure administrative or clerical errors or unless such modification, waiver or amendment is expressly permitted under the terms of any Future Claims Notes).

MISCELLANEOUS

a) Any steps taken in defence of the Company in respect of any claims brought against the Company save that, if the claimant is a GP Shareholder, Limited Partner, Founder, LBHI or any of their respective Affiliates, then such GP Shareholder, Limited Partner, Founder or LBHI shall not be entitled to take part in any meeting or vote concerning such defence.

b) The commencement or conduct of any claim brought by the Company against any person: (i) save in respect of any claim brought in respect of the Waterfall Application, (ii) save in respect of any claim that falls within Paragraph 1 of Part B (Majority Consent Matters), and (iii) save that, if the defendant is a GP Shareholder, Limited Partner, Founder, LBHI or any of their respective Affiliates, then such GP Shareholder, Limited Partner, Founder or LBHI shall not be entitled to take part in any meeting or vote concerning such defence.

c) The settlement of any Potential Company Claim (save that any manager nominated by the relevant GP Shareholder, Limited Partner, LBHI or Founder or any of their respective Affiliates to the Company shall not be entitled to take part in any meeting or vote concerning such settlement).

d) Taking any action which would result in the Company not remaining a securitisation company governed by the Luxembourg law of March 22, 2004 on securitisation.

(x) Majority Consent Matters

Causing the Company to exercise or enforce or direct the exercise or enforcement of any rights under any Related Agreement against a Limited Partner, GP Shareholder, a Founder (even if it is no longer a Limited Partner or GP Shareholder), LBHI and/or in each case any of its or their respective Affiliates; provided that on receiving an Enforcement Notice with respect to a Potential Company Claim for a payment obligation and/or a failure to transfer claims or other assets to the Company, the Company shall (without the need for any further approval) take the action so requested at the Company's own cost.

Defined terms in article 9.3(ix) and article 9.3(x) have the following meaning:

Affiliate means:

(a) a "parent undertaking" or "subsidiary undertaking", as defined in section 1162 of the English law Companies Act 2006, of a person, together with any other subsidiary undertakings of a parent undertaking of that person; and/or

(b) an "Affiliate" as defined in Rule 405(1) of the U.S. Securities Act of 1933 (as amended), provided that:

(i) LBHI2 shall be deemed to have no Affiliates;

(ii) in the case of the Elliott Partner and the Elliott Shareholder, Affiliates shall include Elliott Management Corporation and all funds managed or advised by Elliott Management Corporation and/or any of its Affiliates;

(iii) in the case of the KS Partner and the KS Shareholder, Affiliates shall include King Street Capital Management, L.P. and all funds managed or advised by King Street Capital Management, L.P. and/or any of its Affiliates; and

(iv) in the case of LBHI, "Affiliate" is limited to Controlled Affiliates,

provided further that, in the case of the Elliott Partner and the Elliott Shareholder, Affiliates shall not include Lydian Overseas Partners Master Fund Ltd. and in the case of the KS Partner and the KS Shareholder, Affiliates shall not include BKS Claims LLC.

Business means the entry into and exercise of rights under the Related Agreements and any activity related or ancillary to any of the foregoing.

Controlled Affiliate means an Affiliate of LBHI that is managed and controlled by LBHI at the time of the relevant action and thereafter (and, for the avoidance of doubt, (i) shall not include LBIE, LBL, LBHI2 or any other entity to the extent that any liquidators, administrators, trustees, custodians, receivers or curators have been appointed to manage or control such other entity and are managing or controlling such entity at the time of the relevant action; and (ii) shall include any liquidating trust or vehicle set up pursuant to LBHI's Chapter 11 Plan), provided that LBHI has provided a guarantee of payment and performance of such entity in a form and substance that is reasonably acceptable to the Elliott Partner and the KS Partner.

Defendant means a Limited Partner, a Founder (even if it is no longer a Limited Partner or shareholder), LBHI and/or in each case any of their respective Affiliates against which the Company has a Potential Company Claim.

Elliott Partner means Elliott Wentworth Holdings Limited.

Elliott Shareholder means Bedford Park Holdings GP, Limited.

Encumbrance means any mortgage, pledge, lien, charge, assignment by way of security, hypothecation, re-hypothecation, set off, offset, adverse claim to title, retention of title provision, trust or flawed asset arrangement (for the purpose of, or which has the effect of, granting security) or other agreement or arrangement which has the same or a similar effect to the granting of security.

Enforcement Notice means a notice from a Founder (provided it or one of its Affiliates is a Limited Partner) or LBHI instructing the Company to take action in respect of a Potential Company Claim.

Founder means the Elliott Shareholder, the KS Shareholder and/or LBHI2.

Future Claims means certain unsecured claims against LBIE (if any) as may be acquired from time to time by the Elliott Partner, the KS Partner and LBHI2 and any of their respective Affiliates.

Future Claims Agreement means any agreement in relation to the participation of proceeds of certain future claims and made between (as the case may be) the Company, LBHI2, the administrators of LBHI2 and LBHI for the assignment of rights in relation to Future Claims.

Future Claims Notes means any notes that may be issued by the Company to the Shareholder from time to time, for which the subscription proceeds shall be used by the Company to finance the acquisition of the Future Claims under the Future Claims Agreement (as the case may be).

GP Shareholder means a shareholder of Wentworth 2 GP Limited.

KS Partner means KS Wentworth Holdings, Ltd.

KS Shareholder means KS Wentworth GP, Ltd.

LBHI means Lehman Brothers Holdings Inc.

LBHI2 means LB Holdings Intermediate 2 Limited (in administration).

LBIE means Lehman Brothers International Europe (in administration).

LBL means Lehman Brothers Limited (in administration).

Limited Partner means a limited partner of the Partnership from time to time.

Parent Loan Agreement means the loan agreement between the Company as borrower and the Shareholder as lender (if any).

Partnership means Wentworth 1 L.P.

Potential Company Claim means a claim of the Company under a Related Agreement against the Defendant or any of its Affiliates (if any).

Related Agreements means any Future Claims Agreement, any Parent Loan Agreement, any Future Claims Notes, any agreement for the subscription of shares in the Company and any agreement with a corporate administrator for the provision of corporate services to the Company (as the case may be).

Shareholder means Manolux Investments & Co S.C.A. (to be renamed Wentworth Sons Holdings S.C.A.).

Waterfall Application means the joint application by the administrators of LBIE, the administrators of LBHI2 and the joint administrators of LBL in the High Court in England for directions in relation to various issues concerning the respective rights and obligations of LBIE, LBHI2 and LBL (including, as applicable, any subsequent appeal to the Court of Appeal and/or the Supreme Court in England).

9.4 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of at least one (1) class D manager, and one (1) manager from two of the remaining three classes of managers (class A, class B, class C).

(ii) The Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 10. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager (subject to article 9.1), all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 11. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

III. Shareholders

Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

12.1 Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 12.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes. If all the shareholders of the Company decide to adopt a Written Shareholders' Resolution, that Written Shareholders' Resolution may be adopted at the sole initiative of the shareholders. In such case, the Written Shareholders' Resolution shall be sent to the Company once it is adopted by the shareholders of the Company.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice. In addition, if all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting and agree unanimously to set the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without having been convened by the Board.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 13. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

IV. Annual accounts - Profits - Supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

14.3 Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

14.5 The General Meeting must decide by the last Luxembourg business day of each year (the Last Business Day) whether to distribute all remaining distributable net annual profits (if any) realised by the Company during such financial year to the shareholders or whether to commit to distribute such profits to the shareholders in future. The General Meeting must thereafter approve the final amount of any such distribution or commitment, as appropriate, as soon as the relevant annual accounts of the relevant financial year are made available to the General Meeting by the Board.

Art. 15. Auditors. The accounts of Company shall be audited by a statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) to be appointed by the Board in accordance with article 48 of the Securitisation Law.

Art. 16. Profits.

16.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits (subject to the distributions made under article 14.5). They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 Interim dividends may be distributed by the General Meeting at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium and capital surplus) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums allocated or to be allocated to the Legal Reserve; and

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the General Meeting must resolve to distribute the interim dividends.

If the interim dividends paid exceed the amount available for distribution at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to such amount available for distribution and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

V. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

17.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VI. General provisions

18.1 In accordance with article 64 of the Securitisation Law, any investor (the Investor) in, and any creditor (the Creditor) of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the company (the Contracting Party) may not (i) petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company; and (ii) seize any assets of the Company.

18.2 Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.3 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.4 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on

one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

18.5 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuvième jour de janvier,

Par devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Manolux Investments & Co. S.C.A., une société en commandite par actions constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 181.085, agissant par l'intermédiaire de son actionnaire commandité Manolux Investments S.à r.l. (l'Associé Unique), ici représentée par Siobhán McCarthy, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui auprès des autorités d'enregistrement),

étant l'associé unique de Polux Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise constituée et régie selon les lois du Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.878 et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 6 août 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2574 le 16 octobre 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Les points à décider sont libellés comme suit:

1. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 3 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société peut entreprendre tout type de transactions de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et en particulier elle peut acquérir, créer (dans la mesure permise) ou assumer, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés à tout type de prêts, créances, billets à ordre, actions, obligations d'État, bons du Trésor, dette et titres de participation, tous les autres instruments financiers, autres instruments similaires, créances et immobilier (les Actifs sous-jacents) et investir, acquérir, créer, détenir et disposer directement ou indirectement les Actifs sous-jacents.

La Société peut émettre par voie de placement privé des actions, des billets à ordre, des obligations et toutes sortes de valeurs mobilières de capital ou de créance dont la valeur ou le rendement dépendent des risques liés aux Actifs sous-jacents. La Société peut emprunter, sauf par voie d'offre publique, sous quelque forme que ce soit, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut octroyer des prêts et prêter des fonds en ce compris les revenus de tous emprunts et/ou émissions de titres, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut conclure toutes transactions par lesquelles elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés aux titres de créance et de participation, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs sous-jacents.

La Société peut octroyer des garanties et accorder des nantissements, hypothèques ou toutes autres sortes de sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut librement disposer de, et affecter, ses actifs selon les conditions déterminées par le Conseil de temps à autre.

La Société peut en général employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, étant entendu que la Société doit adopter une attitude passive en ce qui concerne la gestion de ses actifs (en particulier les Actifs Sous-jacents), en conséquence, elle ne peut pas effectuer des activités commerciales, de négociation ou d'entreprise ou toutes autres activités en vertu desquelles elle agirait en qualité d'entrepreneur ou de commerçant et engendrerait un risque personnel en raison de ces activités."

2. Recomposition du capital social par

(i) la modification de la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP) et la conversion du montant du capital social de la Société en l'équivalent en livres sterling (GBP) au taux de change publié par la banque centrale européenne à la date antérieure au présent acte; et conversion de tous les comptes dans les livres de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP); et

(ii) l'augmentation du capital social de la Société afin de le porter de son montant actuel représenté par douze mille cinq cent parts sociales (12.500) à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500); libération de l'augmentation de capital social par un apport en numéraire; et modification en conséquence de l'article 6 des Statuts;

3. Création de deux nouvelles classes de gérants, à savoir les gérants de classe C et les gérants de classe D et reclassement des mandats des gérants existants de la Société;

4. Nomination de nouveaux gérants de la Société et prise d'acte des démissions de gérants existants;

5. Modification complète et refonte des Statuts, en la forme jointe à la procuration, incluant, notamment, à la suite de la création des nouvelles classes de gérants au point 3 ci-dessus, modification des dispositions relatives à la composition du conseil de gérance, aux procédures des réunions du conseil de gérance et à la représentation de la Société vis-à-vis des tiers;

6. Divers.

III. L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société et décide ensuite de modifier l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. La Société peut entreprendre tout type de transactions de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et en particulier elle peut acquérir, créer (dans la mesure permise) ou assumer, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés à tout type de prêts, créances, billets à ordre, actions, obligations d'État, bons du Trésor, dette et titres de participation, tous les autres instruments financiers, autres instruments similaires, créances et immobilier (les Actifs sous-jacents) et investir, acquérir, créer, détenir et disposer directement ou indirectement les Actifs sous-jacents.

La Société peut émettre par voie de placement privé des actions, des billets à ordre, des obligations et toutes sortes de valeurs mobilières de capital ou de créance dont la valeur ou le rendement dépendent des risques liés aux Actifs sous-jacents. La Société peut emprunter, sauf par voie d'offre publique, sous quelque forme que ce soit, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut octroyer des prêts et prêter des fonds en ce compris les revenus de tous emprunts et/ou émissions de titres, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut conclure toutes transactions par lesquelles elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés aux titres de créance et de participation, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs sous-jacents.

La Société peut octroyer des garanties et accorder des nantissements, hypothèques ou toutes autres sortes de sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut librement disposer de, et affecter, ses actifs selon les conditions déterminées par le Conseil de temps à autre.

La Société peut en général employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, étant entendu que la Société doit adopter une attitude passive en ce qui concerne la gestion de ses actifs (en particulier les Actifs Sous-jacents), en conséquence, elle ne peut pas effectuer des activités commerciales, de négociation

ou d'entreprise ou toutes autres activités en vertu desquelles elle agirait en qualité d'entrepreneur ou de commerçant et engendrerait un risque personnel en raison de ces activités.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de recomposer le capital social émis comme suit:

L'Associé Unique décide de modifier la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP) et de convertir le capital social de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP), au taux de change publié par la banque centrale européenne à la date antérieure au présent acte; selon lequel EUR 1 égale GBP 0,82505 (dont preuve a été donnée au notaire instrumentant et qui restera annexée au présent acte), soit de convertir douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) en dix mille trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 10.313,13).

L'Assemblée décide (i) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de deux mille cent quatre-vingt-six livres sterling et quatre-vingt-sept pence (GBP 2.186,87) afin de le porter de son montant actuel de dix mille trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 10.313,13) à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) avec une affectation des trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 313.13) restants au compte de prime d'émission de la Société, laquelle augmentation de capital social sera payée par un apport en numéraire d'un montant de deux mille cinq cents livres sterling (GBP 2.500) et (ii) de fixer la valeur nominale des parts sociales de la Société à une livre sterling (GBP 1) chacune et le nombre de parts sociales à douze mille cinq cents (12.500).

Libération

Sur ce, Manolux Investments & Co. S.C.A., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare libérer intégralement l'augmentation de capital social par un apport en numéraire de deux mille cinq cents livres sterling (GBP 2.500) qui sera affecté comme suit:

- deux mille cent quatre-vingt-six livres sterling et quatre-vingt-sept pence (GBP 2.186,87) au compte de capital social de la Société; et

- trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 313.13) au compte de prime d'émission de la Société,

Le montant de deux mille cinq cents livres sterling (GBP 2.500) est à la disposition de la Société.

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de créer deux nouvelles classes de gérants, à savoir les gérants de classe C et les gérants de classe D.

Quatrième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier la composition du conseil de gérance comme suit:

(i) les personnes suivantes sont nommées en tant que nouveaux gérants du conseil de gérance de la Société avec effet à la date du présent acte pour une durée indéterminée:

- Joshua L. LEVINE, né le 7 novembre 1975 à New York (Etats Unis d'Amérique), de résidence professionnelle au c/o Elliot Management Corp., 40, 4th Floor, New York, NY 10019, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A;

- Michael P. WENGROFSKY, né le 26 août 1963 à New York (Etats Unis d'Amérique), de résidence professionnelle au 65 East 55th Street 30th Floor, New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe B;

- Livio GAMBARDILLA, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi (Italie), de résidence professionnelle au 16, Avenue Pasteur -L2310 - Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe C;

- Tony WHITEMAN, né le 24 mai 1969 à Hamilton (Nouvelle Zélande), de résidence professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe D; et

- Philippe LECLERCQ, né le 18 Mai 1968 à Liège (Belgique), de résidence professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe D.

(ii) prise d'acte de la démission d'Elliot Greenberg, né le 19 janvier 1959 à New-York (Etats-Unis d'Amérique) de résidence professionnelle au 40 West 57th Street, 10019 NY, New-York, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A à compter the la date du présent acte et, dans la mesure où la loi le permet, octroi de décharge (quitus) pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société depuis la date de sa nomination et jusqu'à la date du présent acte incluse;

(iii) les personnes suivantes sont reclassées en tant que gérants de classe D du conseil de gérance de la Société à la date du présent acte:

- Jérôme DEVILLET, né le 21 mai 1986 à Arlon (Belgique), de résidence professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Pierre CLAUDEL, né le 23 mai 1978 à Schiltigheim (France), de résidence professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler complètement les Statuts, notamment, à la suite de la création des nouvelles classes de gérants ci-dessus, et de modifier les dispositions relatives à la composition du conseil de gérance, aux procédures des réunions du conseil de gérance et à la représentation de la Société vis-à-vis des tiers, de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er} . "La Société. La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation et avec la Loi sur les Sociétés, les Lois), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Dénomination. Le nom de la société est "Polux Investments S.à.r.l." (la Société).

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

3.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société peut conclure toute forme d'opération de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et, plus particulièrement, elle peut acquérir, accorder (dans la mesure où cela est autorisé) ou assumer, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire de toute autre entité, les risques relatifs à tout type de prêts, créances, obligations, actions, obligations gouvernementales, bons du trésor, valeurs mobilières de dette ou de capital et tout autre type d'instruments financier, d'instruments similaires, de biens immobiliers (les Actifs Sous-Jacents) et investir directement ou indirectement dans, acquérir, accorder, détenir ou céder les Actifs Sous-Jacents.

4.2 La Société peut émettre des actions, des obligations, des billets à ordre, des titres de dettes assortis avec des sûretés ("debenture") et des titres de dettes ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques relatifs aux Actifs Sous-Jacents. La Société peut, sauf par voie d'offre publique, emprunter sous toute forme quelle qu'elle soit endéans les limites de la Loi sur la Titrisation.

4.3 La Société peut octroyer des prêts et prêter des fonds y compris les revenus de tous emprunts et/ou d'émissions de valeurs mobilières, dans les limites de la Loi sur la Titrisation, sauf par voie d'offre publique.

4.4 La Société peut conclure toutes transactions par lesquelles elle acquière ou assume, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'une autre entité, les risques relatifs aux valeurs mobilières de dettes ou de capital, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs Sous-Jacents.

4.5 La Société peut donner des garanties et accorder des gages, hypothèques ou tout autre type de sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs endéans les limites de la Loi sur la Titrisation.

4.6 La Société peut librement disposer de, et transférer, ses actifs sous les conditions telles que déterminées par le Conseil.

4.7 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.8 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, étant entendu que la Société doit adopter une attitude passive en ce qui concerne la gestion de ses actifs (en particulier les Actifs Sous-Jacents), en conséquence, elle ne peut pas effectuer des activités commerciales, de négociation ou d'entreprise ou toutes autres activités en vertu desquelles elle agirait en qualité d'entrepreneur ou de commerçant et engendrerait un risque personnel en raison de ces activités.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

5.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

I. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

6.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

6.3 En plus du capital social émis tel que décrit dans l'article 6.1, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel est versé tout montant payé sur les actions en plus de leur valeur nominale. Tout apport en numéraire ou en nature effectué en tant que prime d'émission en rapport avec la souscription des actions de la Société sera enregistré sur un compte de prime d'émission (la Prime d'Emission). La Prime d'Emission est disponible, entre autres, (i) pour des distributions soit par dividende, remboursement d'actions ou autrement, (ii) pour être incorporée au capital social de la Société en contrepartie de l'émission d'actions, (iii) pour compenser des pertes nettes réalisées, (iv) pour être affecté à la réserve requise par la loi luxembourgeoise ou (v) pour l'avancement de l'objet social de la Société.

6.4 Tout apport en numéraire ou en nature en tant qu'apport en capital sans émission de nouvelles actions sera enregistré sur un compte de surplus en capital ou de réserve (le Surplus en Capital) en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale. Le Surplus en Capital est disponible, entre autres, (i) pour des distributions soit par dividende, remboursement d'actions ou autrement, (ii) pour être incorporé au capital social de la Société en contrepartie de l'émission d'actions, (iii) pour compenser des pertes nettes réalisées, (iv) pour être affecté à la réserve requise par la loi luxembourgeoise ou (v) pour l'avancement de l'objet social de la Société.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

7.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

7.5 Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet (incluant la Prime d'Emission ou le Surplus en Capital);
ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

II. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1 La Société est gérée par un gérant unique (sujet toutefois aux dispositions de l'article 9.1) ou par un conseil de gérance (le Conseil) nommé par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 9. Conseil de gérance. Les associés peuvent décider de nommer des gérants de quatre différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, un ou plusieurs gérants de classe C et un ou plusieurs gérants de classe D. Le nombre de gérants nommé par les associés sera toujours suffisant afin de remplir les exigences de quorum relatives à la tenue de conseil de gérance telle que prévues dans ces Statuts. Cette classification des gérants sera dûment consignées dans une résolutions de l'assemblée générale des Associés à laquelle un gérant est nommé et les gérants seront identifiés par référence à la classe à laquelle ils appartiennent.

9.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins trois (3) jours ouvrables à l'avance, sauf (a) en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion; et (b) en cas de réunions trimestrielles du conseil à laquelle les gérants sont physiquement présents, comme l'article 9.3 le décrit (iii), auquel cas une convocation de sept (7) jours ouvrables est exigée; et (c) au cas où les réunions se tiennent aux lieux et à des heures indiqués dans un calendrier préalablement

adopté par le Conseil les convocations écrites séparées ne sont pas exigées. Un jour ouvrable aux fins des Statuts est un jour où les institutions bancaires sont d'ordinaire ouvertes au Grand-Duché de Luxembourg et excluant en tout état de cause le samedi, le dimanche et les jours fériés.

(iii) Les réunions du Conseil auront lieu au moins huit (8) fois par an. Une réunion du conseil par trimestre sera une réunion à laquelle les gérants sont physiquement présents. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si cinq (5) de ses membres sont présents ou représentés à condition que cette majorité comprenne au moins un (1) gérant de chaque classe. Un président pro tempore du Conseil peut être nommé pour chaque réunion du Conseil à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition qu'au moins un (1) gérant de chaque classe vote en faveur de cette nomination.

(vi) Les résolutions du Conseil pour les sujets identifiés à l'article 9.3 (ix) (les Sujets à Consentement Unanime) seront valablement adoptées à l'unanimité des voix des gérants présents ou représentés. Toutes les autres résolutions du Conseil (comprenant, mais ne se limitant pas à celles concernant les sujets identifiés à l'article 9.3 (x) (les Sujets à Consentement Majoritaire)) seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition qu'au moins deux gérants de classe D et un gérant de deux des trois classes restantes (classe A, classe B et classe C) votent en faveur de la résolution et tout sujets auquel il est fait référence dans les Sujets à Consentement Unanime ou Sujets à Consentement Majoritaire qui sont réservés par la loi à l'assemblée générale des associés et nonobstant le fait qu'ils soient inclus dans les Sujets à Consentement Unanime ou Sujets à Consentement Majoritaire, ils requièrent l'approbation des associés conformément à la loi. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Sujets à Consentement Unanime

CAPITAL SOCIAL

a) L'attribution, l'émission, le rachat ou le remboursement (ou toute transaction équivalente) de toutes parts sociales ou autres valeurs mobilières de la Société à l'exception des cas où les ressources y afférentes sont spécifiquement requises dans le cadre du financement de la Société dans le but d'assurer que la Société dispose des ressources suffisantes pour qu'elle puisse faire face à ses obligations de payer les montants dus au titre des conditions du Future Claims Agreement.

b) La création de toute nouvelle classe de valeurs mobilières ou d'intérêts dans le capital de la Société.

c) L'octroi d'option ou autres droits de souscrire, ou de convertir, tout instrument en actions ou autres valeurs mobilières de la Société à l'exception des cas où les ressources y afférentes sont spécifiquement requises dans le cadre du financement de la Société dans le but d'assurer que la Société dispose des ressources suffisantes pour qu'elle puisse faire face à ses obligations de payer les montants dus au titre des conditions du Future Claims Agreement.

d) Le transfert de toutes parts sociales détenues par la Société ou l'enregistrement de tout transfert de parts sociales de la Société.

STATUTS ETC.

Le changement ou la renonciation de toute disposition des statuts ou d'autres documents constitutifs, de la Société, ou le changement de dénomination ou d'établissement principal ou de siège social, d'état d'établissement ou de forme sociale ou du statut légal de la Société.

DISSOLUTION

Sauf disposition contraire de la loi, la proposition ou l'adoption de toute résolution, ou tout dépôt ou toute demande de liquidation volontaire, dissolution, liquidation, faillite, de la Société ou la mise en place ou le consentement (dans le cas où une telle mise en place ou un tel consentement est volontaire et non requis par la situation financière de la Société) à l'entrée dans toute autre procédure ou action relative à toute forme de faillite ou d'administration ou autres procédures ou actions similaires à l'égard de la Société.

NATURE/ETENDUE DU BUSINESS

Le changement de la nature du Business de la Société ou la poursuite d'une autre activité que le Business.

OCTROI DE PRET

L'octroi de tout prêt ou avance ou autre fourniture de crédit ou soutien de crédit par la Société.

CONSEIL DE GERANCE

a) L'établissement de tout comité ou sous-comité du Conseil de gérance, ou la dissolution de tout comité établi par le Conseil de gérance.

b) La sélection et la nomination (y compris les termes de la nomination) de tout comité y compris d'un sous-comité des gérants et la nomination de tout administrateur de la Société et la détermination de toute les causes de révocation dudit administrateur.

EMPRUNTS ET SURETES

a) Tout emprunt réalisé par la société autrement qu'en vertu de tout Contrat de Prêt à la Filiale ou te toute Future Claim Notes.

b) L'octroi de toute sûretés par la Société.

c) L'octroi de son consentement en qualité d'emprunteur au terme de tout Contrat de Prêt à la Mère, pour transférer un tel prêt ou es qualités d'émetteur au regard de toute Future Claims Notes pour transférer de tels titres.

d) L'engagement de la Société dans tout endettement financier autrement qu'en vertu de tout Related Agreements.

VENTES/ ACQUISITION D'ACTIFS / AMENDEMENTS DES CONTRATS

a) Toute vente ou autre cession (contre paiement ou non) de tout intérêt dans tout actif de la Société, y compris les Future Claims et tous droits que la Société pourrait avoir contre les contreparties à tout Future Claims Agreement.

b) L'acquisition d'actifs et/ou de titres financiers autres que les Future Claims.

c) La résiliation, la modification, la renonciation de toute obligation au terme, ou l'amendement, la renonciation ou la cession de tout intérêt dans, ou la novation de tout Related Agreements (autrement que pour remédier à toutes erreurs administratives ou d'écritures).

d) Le consentement au transfert ou à la cession de toute obligation d'une contrepartie au terme de tout Related Agreements à une autre partie dans le cas où un tel consentement est requis en vertu dudit Contrat lié.

e) Toute vente, décharge, renonciation ou annulation des Future Claims.

FUSION/ CONSOLIDATION

fusion, transmission universelle de patrimoine, consolidation, réorganisation de la Société ou la formation de toute filiale ou entreprise filiale.

CONTRATS

a) La formation, l'amendement ou la résiliation de toute convention, contrat ou transaction avec, ou au bénéfice de tous gérants ou actionnaires de la Société ou toute personne qui est un Affilié de tous gérants ou actionnaires de la Société.

b) A l'exception des Related Agreements, l'adoption de tout amendement ou la résiliation de toute convention, contrat ou transaction: (i) dont les conditions ne sont pas (a) commercialement raisonnables et (b) négociées aux conditions du marché; ou (ii) dont la valeur est supérieure à £25.000; ou (iii) dont les conditions ne sont pas fondée sur une base de recours limité.

CONSEILLERS PROFESSIONNELS EN SERVICES, EMPLOYES ET LOCAUX

a) La nomination, la prolongation ou la révocation de toutes sociétés en tant que réviseur d'entreprise de la Société.

b) La nomination, la prolongation ou la révocation de tous expert-comptables, avocats, agents administratifs, de fournisseurs de services d'entreprise, d'agents financier, d'agents de calcul et autres prestataires de services de la Société.

c) La nomination ou la révocation de tous employés de la Société.

d) L'occupation de tous locaux autres pour le maintien d'une adresse de siège social.

QUESTIONS FISCALES

a) Tout acte ou omission qui rendrait la Société résidente fiscale dans toute autre juridiction que le Luxembourg.

b) La prise de toute mesure qui entraînerait un changement de domiciliation de la Société.

c) La prise de toute mesure qui entraînerait un changement du centre des intérêts principal de la Société pour les besoins de l'Article 3(1) du Règlement du Conseil de l'Union Européenne N°1346/2000 sur les Procédures d'Insolvabilité.

TITRES/ INSTRUMENTS DE DETTE

a) Remboursement anticipé ou prépaiement intégral de toute Future Claims Notes.

b) Modification, dispense ou amendement des conditions de toute Future Claims Notes ou l'octroi d'un consentement qui en découle (autrement que pour remédier toutes erreurs administratives ou d'écritures ou à moins qu'une telle modification, dispense ou amendement est expressément permise conformément aux termes de toute Future Claims Notes).

DIVERS

a) Toutes actions en défense prises par la Société, relative à toutes actions engagées contre la société; ou ceci étant, si le requérant est un GP Shareholder, Limited Partner, Founder ou LBHI ou l'un quelconque de ses Affiliates, alors ledit GP Shareholder, Limited Partner, Founder ou LBHI ne sera pas autorisé à prendre part à une quelconque réunion ou à un quelconque vote concernant une telle défense.

b) L'engagement ou la conduite de toute action engagée par la Société contre toute personne: (i) sauf en ce qui concerne toute action relative au Waterfall Application, (ii) sauf en ce qui concerne toute action qui entre dans le cadre du Paragraphe 1 de la Partie B (Questions nécessitant un consentement à la majorité), et (iii) sauf, si le défendeur est un GP Shareholder, Limited Partner, ou Founder, LBHI ou l'un quelconque de ses Affiliates, alors un tel GP Shareholder, Limited Partner, Founder ou LBHI n'aura le droit de participer au conseil d'administration ou au vote concernant une telle défense).

c) Le règlement de toute Potential Company Claim (excepté qu'aucun gérant nommé par GP Shareholder, Limited Partner, ou Founder, LBHI ou l'un quelconque de ses Affiliates dans la Société n'aura le droit de participer au conseil d'administration ou au vote concernant un tel règlement).

d) Prendre toute action qui pourrait conduire à ce que la Société ne soit plus une société de sécurisation régie par la loi luxembourgeoise du 22 mars 2004 sur la sécurisation.

(x) Sujets à Consentement Majoritaire

Permettre à la Société d'exercer, de mettre en oeuvre ou diriger l'exercice ou la mise en oeuvre de tous droits découlant de tout Contrat Lié contre un Limited Partner, GP Shareholder ou un Founder (même s'il n'est plus GP Shareholder, Limited Partner), LBHI et/ou dans chaque cas l'un de ses ou son Affilié, sous réserve qu'après réception d'une Notification de Mise en Oeuvre relative à une Potential Company Claim pour le paiement d'une obligation et/ ou la défaillance dans la transmission des créances ou d'autres actifs à la Société, la Société devra (sans besoin d'approbation supplémentaire) prendre l'action ainsi requise aux propres frais de la Société.

Les définitions dans les article 9.3(ix) et article 9.3(x) des Statuts ont la signification suivante:

Affiliate désigne

(a) une «entreprise mère» ou «l'entreprise filiale», tel que défini à la section 1162 du UK Companies Act 2006, d'une personne, conjointement à toutes entreprises filiales d'une entreprise mère de cette personne; et /ou

(b) un Affilié, telle que définit tel que défini à la Rule 405(1) du U.S. Securities Act of 1933 (tel que modifié),

à condition que:

(i) LBHI2 devra être considéré comme n'ayant pas d'Affilié;

(ii) dans le cas d'Elliott Partner et le Elliot Shareholder, les Affiliates doivent inclure Elliott Management Corporation et tous les fonds gérés ou conseillés par Elliott Management Corporation et/ou l'un de ses Affiliates;

(iii) dans le cas de KS Partner et le KS Shareholder, les Affiliates doivent inclure King Street Capital Management, L.P. et tous les fonds gérés ou conseillés par King Street Capital Management, L.P. et/ou l'un de ses Affiliates; et

(iv) dans le cas de LBHI, «Affilié» est limité au Affiliates Contrôlés,

à la condition supplémentaire que, pour Elliott Partner et Elliot Shareholder, les Affiliates ne doivent pas inclure Lydian Overseas Partners Master Fund Ltd et pour KS Partner et KS Shareholder, les Affiliates ne doivent pas inclure BKS Claims LLC.

Business désigne la conclusion et l'exercice de droits en vertu du Related Agreement et à toute activité liée ou auxiliaire à tout ce qui précède.

Controlled Affiliate désigne un Affilié de LBHI qui est géré et contrôlé par LBHI au moment de l'action pertinente et par la suite (et, pour écarter tout doute, (i) n'inclura pas LBIE, LBL, LBHI2 ou tout autre entité avec la limite qu'aucun liquidateurs, administrateurs, trustees; dépositaires, récepteurs ou conservateurs n'ai été nommé pour gérer ou contrôler lesdites autres entités et gèrent ou contrôlent de telles entités au moment de l'action pertinente; et (ii) devra inclure tout véhicule ou trust de liquidation formé conformément au plan du Chapitre 11 de LBHI), sous réserve que LBHI ait donné une garantie de paiement et d'exécution d'une telle entité dans une forme et une substance qui soit raisonnablement acceptable à Elliott Partner et KS Partner.

Defendant désigne un Limited Partner, ou un Founder (même s'il n'est plus Limited Partner ou shareholder), LBHI et/ ou dans chaque cas l'un quelconque de leurs Affiliates contre qui la Société a une Potential Company Claim.

Elliott Partner désigne Elliot Wentworth Holdings Limited.

Elliot Shareholder désigne Bedford Park Holdings GP, Limited.

Encumbrance désigne toute hypothèque, gage, privilèges, charges, cession à titre de garantie, hypothéquassions, ré-hypothéquassions, compensation, action en revendication, clause de droit de rétention, trust ou accord vicié de transfert d'actifs (dans l'objectif, ou qui a l'effet de donner une sûreté) ou d'autre contrats ou accords qui un l'effet similaire ou identique à l'octroi d'une sûreté.

Enforcement Notice désigne une notification d'un Founder (sous réserve que ni lui ni l'un de ses Affilié ne soit un Limited Partner) ou LBHI introduisant à la Société d'agir eu égard à une Potential Company Claim.

Founder désigne le Elliott Shareholder, le KS Shareholder et/ou LBHI2.

Future Claims désigne certaines créances non garanties à l'encontre de LBIE (le cas échéant) telles qu'elles pourraient être acquises de temps en temps par le Elliot Partner, le KS Partner et LBHI2 et l'un quelconque de ses Affiliates.

Future Claims Agreement désigne tout contrat conclu en relation avec la participation de certaines créances future et conclu entre (selon le cas) la Société, LBHI2, les administrateurs de LBHI2 et LBHI pour la cession des droits avec les Future Claims.

Future Claims Notes désigne tous titres qui pourraient être émis par la Société au Shareholder, de temps en temps, pour lequel les produits de souscription seront utilisés par la Société pour financer l'acquisition de Future Claims dans le cadre du Future Claims Agreement (le cas échéant).

GP Shareholder désigne un actionnaire de Wentworth 2 GP Limited.

KS Partner désigne KS Wentworth Holdings, Ltd.

KS Shareholder désigne KS Wentworth GP, Ltd.

LBHI désigne Lehman Brothers Holdings Inc.

LBHI2 désigne LB Holdings Intermediate 2 Limited (sous administration).

LBIE désigne Lehman Brothers International Europe (sous administration).

LBL désigne Lehman Brothers Limited (sous administration).

Limited Partner désigne un associé commandité du Partnership de temps en temps.

Parent Loan Agreement désigne le contrat de crédit entre la Société es qualités d'emprunteur et l'Actionnaire es qualités de prêteur (selon le cas).

Partnership désigne Wentworth 1 LP.

Potential Company Claim désigne une demande de la Société en vertu d'un Contrat Lié contre le Défendeur et l'un de ses affiliés (selon le cas).

Related Agreements désigne tout Future Claims Agreement, tout Parent Loan Agreement, toutes Future Loan Notes, tout accord pour la souscription de parts sociales dans la Société et tout accord avec un administrateur d'entreprise pour la prestation de services d'entreprise pour la Société (le cas échéant).

Shareholder désigne Manolux Investments & Co S.C.A. (devant être renommé Wentworth Sons Holdings S.C.A.).

Waterfall Application désigne la demande conjointe des administrateurs de LBIE, des administrateurs de LBHI2, des administrateurs conjoints de LBL (sous administration) devant la High Court en Angleterre pour recevoir des instructions relatives à différents sujets concernant les droits respectifs et les obligations de LBIE, LBHI2 et LBL ((sous administration) (dont, le cas échéant, tout appel subséquent devant la Court of Appeal et/ou la Supreme Court in England).

9.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'au moins un (1) gérant de classe D et un gérant de deux des trois classes de gérants restantes (classe A, classe B et classe C).

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 10. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

III. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

12.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 12.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes. Si tous les associés de la Société décident d'adopter une Résolution Ecrite des Associés cette Résolution Ecrite des Associés peut être adoptée à la seule initiative des associés. Dans ce cas, la Résolution Ecrite des Associés sera envoyée à la Société une fois adoptée par les associés de la Société.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable. Par ailleurs, si tous les associés sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et acceptent à l'unanimité de fixer l'ordre du jour, l'Assemblée peut se tenir sans avoir été convoquée par le Conseil.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui n'a pas besoin d'être associé) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

Art. 13. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

IV. Comptes annuels - Bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4 Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

14.5 L'Assemblée Générale doit décider le dernier jour ouvrable de chaque année (le Dernier Jour Ouvrable) qu'elle distribuera tous les bénéfices annuels nets résiduels (s'il y en a) réalisés par la Société durant ledit exercice social aux associés ou qu'elle distribuera ces bénéfices ou soit de s'engager à distribuer ces bénéfices aux actionnaires plus tard. L'Assemblée Générale doit ensuite approuver le montant final d'une telle distribution ou de cet engagement, dès que les comptes annuels de l'exercice social en question sont mis à disposition de l'Assemblée Générale par le Conseil.

Art. 15. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

15.1 Les comptes de la Société sont contrôlés par un réviseur d'entreprises agréé nommé par le Conseil conformément à l'article 48 de la Loi sur la Titrisation.

Art. 16. Bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (sous réserve des distributions effectuées en vertu de l'article 14.5). Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués par l'Assemblée Générale à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes affectées ou à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par l'Assemblée Générale dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

V. Dissolution - Liquidation

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VI. Dispositions générales

18.1 Conformément à l'article 64 de la Loi sur la Titrisation, tout investisseur (l'Investisseur), et tout créancier (le Créancier) de la Société et toute autre personne ayant contracté avec la Société (la Partie Contractante) peuvent ne pas assigner la Société en faillite ou de demander à son encontre l'ouverture de toute procédure collective ou d'assainissement.

18.2 Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.3 Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.4 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.5 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Le présent acte notarié est passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: McCarthy, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 février 2014. Relation: EAC/2014/2025. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014051364/1165.

(140058351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

International Telecom Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 182.263.

In the year two thousand and fourteen, on the first day of the month of April;
before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared

Tellabs International Inc., a company organized under the laws of the state of Illinois, United States of America, having its registered office at 208 S. LaSalle Street 208, Chicago, Illinois 60604, United States of America, and registered in Illinois under number 54811357,

represented by Me Thierry Kauffman, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 31 March 2014 which shall be registered together with the present deed,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") and holding all the shares in International Telecom Holdings S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 182263, incorporated on 29 November 2013 by deed of the undersigning notary published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 18 January 2014, number 164.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all twelve thousand five hundred (12,500) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Agenda

Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one Euro (EUR 1) from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to an amount of twelve thousand five hundred and one Euro (EUR 12,501) by the issue of one (1) share of one Euro (EUR 1) (the "New Share") for a total subscription price of two million nine hundred ninety thousand four hundred eleven Euro ninety cents (EUR 2,990,411.90); subscription to the New Share by way of a contribution in kind consisting of one million four hundred sixty-one thousand seven hundred fifty-eight (1,461,758) shares held by the Sole Shareholder in Tellabs India Private Limited, a company limited by shares organised under the laws of India, having its registered office at #503, 5th floor, World Trade Center, Brigade Gateway, Dr. Rajkumar Road, Rajajinagar Extension Malleshwaram west, Bangalore - 560055, Karnataka and registered with the Registrar of Companies - Bangalore under number U32201KA1998PTC024593 (the "Contribution in Kind"); acknowledgement of the report of the board of managers of the Company on the valuation of the Contribution in Kind; approval of the valuation of the Contribution in Kind and issue of the New Share; allocation of an amount equal to the nominal value of the New Share to the issued share capital and an amount of two million nine hundred ninety thousand four hundred ten Euro ninety cents (EUR 2,990,410.90) to the freely available share premium; consequential amendment of article 5 first paragraph so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred and one Euro (EUR 12,501) divided into twelve thousand five hundred and one (12,501) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders."

After the foregoing was approved, the following resolutions were passed.

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of one Euro (EUR 1) from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to an amount of twelve thousand five hundred and one Euro (EUR 12,501) by the issue of one (1) new share of a nominal value of one Euro (EUR 1) for an aggregate issue and subscription price of two million nine hundred ninety thousand four hundred eleven Euro ninety cents (EUR 2,990,411.90).

Thereupon the Sole Shareholder has subscribed and fully paid the New Share by way of the Contribution in Kind.

The Contribution in Kind has been further described and valued by the board of managers of the Company pursuant to a valuation report. The conclusion of said report reads as follows:

"The board of managers is of the opinion that the Contribution in Kind as described above, as offered by the Subscriber in consideration for the issue of one (1) share in the Company with a nominal value of 1 Euro each, is equal to an aggregate total amount of the Euro equivalent of four million one hundred twenty-three thousand USD Dollars (USD 4,123,000) which corresponds at least to the nominal value of the Share to be issued by the Company, and that, accordingly, the

Company may issue one share and allocate an amount of one Euro (EUR 1) to the share capital and the balance to the freely distributable share premium account of the Company”.

It is resolved to value the Contribution in Kind at the Euros equivalent of four million one hundred twenty-three thousand USD Dollars (USD 4,123,000) by applying the USD/EUR exchange rate of the European Central Bank as published on the day preceding the resolutions of the Sole Shareholder and to approve the valuation of the Contribution in Kind:

Evidence of the Contribution in Kind was shown to the undersigned notary.

The Sole Shareholder resolved to allocate:

- an amount equal to the nominal value of the New Share amounting to one Euro (EUR 1) to the share capital account of the Company; and

- an amount equal to two million nine hundred ninety thousand four hundred ten Euro ninety cents (EUR 2,990,410.90) to the freely available share premium.

The Sole Shareholder resolved to amend article 5 first paragraph of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 3,300.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party in case of discrepancies between the English and French version, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le premier jour du mois d'avril

par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

Tellabs International Inc., une société organisée sous les lois de l'État de l'Illinois, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 208 S. Lasalle Street 208, Chicago, Illinois 60604, États-Unis d'Amérique, et immatriculée dans l'Illinois sous le numéro 54811357,

représentée par Maître Thierry KAUFFMAN, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 31 mars 2014, laquelle sera enregistrée avec le présent acte,

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») et détenant l'intégralité des parts sociales dans International Telecom Holdings S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.263, constituée le 29 novembre 2013 par acte du notaire soussigné publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 18 janvier 2014, numéro 164.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'Associé Unique détient l'intégralité des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales émises dans la Société, de sorte que des décisions peuvent être prises valablement sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

(B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être adoptées sont les suivants:

Ordre du jour

Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant d'un euro (1 EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) à un montant de douze mille cinq cent un euros (12.501 EUR) par l'émission d'une (1) part sociale d'un euro (1 EUR) (la «Nouvelle Part Sociale») pour un prix total de souscription de deux millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent onze euros quatre-vingt-dix centimes d'euro (EUR 2.990.411,90); souscription à la Nouvelle Part Sociale par voie d'un apport en nature d'un million quatre cent soixante-et-un mille sept cent cinquante-huit (1.461.758) actions détenues par l'Associé Unique dans Tellabs India Private Limited, une société limitée par actions organisée sous les lois de l'Inde, ayant son siège social au #503, 5^e étage, World Trade Center, Brigade Gateway, Dr. Rajkumar Road, Rajajinagar Extension Malleshwaram west, Bangalore - 560055, Karnataka et immatriculée auprès du Registrar of Companies - Bangalore sous le numéro U32201KA1998PTC024593 (l'«Apport en Nature»); acquiescement du rapport du conseil de gérance de la Société sur l'évaluation de l'Apport en Nature; approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature et émission de la Nouvelle Part Sociale; affectation d'un montant égal à la valeur nominale de la Nouvelle Part Sociale au capital social émis et d'un montant de deux million neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dix euros quatre-vingt-dix centimes d'euro (EUR 2.990.410,90) à la prime d'émission librement disponible; modification en conséquence du premier paragraphe de l'article 5 afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cent un euros (12.501 EUR) divisé en douze mille cinq cent une (12.501) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.»

Après approbation de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant d'un euro (1 EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) à un montant de douze mille cinq cent un euros (12.501 EUR) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) pour un prix total d'émission et de souscription de deux millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent onze euros et quatre-vingt-dix centimes d'euro (EUR 2.990.411,90).

À la suite de quoi, l'Associé Unique a souscrit et entièrement libéré la Nouvelle Part Sociale par voie de l'Apport en Nature.

L'Apport en Nature a également été décrit et évalué par le conseil de gérance de la Société dans un rapport d'évaluation. La conclusion dudit rapport est la suivante:

«Le conseil de gérance est d'avis que l'Apport en Nature tel que décrit ci-dessus, tel qu'offert par le Souscripteur en contrepartie de l'émission d'une (1) part sociale dans la Société d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, est égal à un montant total équivalent en euro à quatre millions cent vingt-trois mille dollars des États-Unis d'Amérique (4.123.000 USD), ce qui correspond au moins à la valeur nominale de la Part Sociale devant être émise par la Société, et que, par conséquent, la Société peut émettre une part sociale et affecter un montant d'un euro (1 EUR) au capital social et le solde, au compte librement distribuable de la prime d'émission de la Société.»

Il a été décidé d'évaluer l'Apport en Nature au montant en euro équivalant à quatre millions cent vingt-trois mille dollars des États-Unis d'Amérique (4.123.000 USD) en appliquant le taux de conversion USD/EUR de la Banque centrale européenne tel que publié le jour précédant les résolutions de l'Associé Unique et d'approuver l'évaluation de l'Apport en Nature.

Preuve de l'Apport en Nature a été montrée au notaire soussigné.

L'Associé Unique a décidé d'affecter:

- un montant égal à la valeur nominale de la Nouvelle Part Sociale s'élevant à un euro (1 EUR) au capital social émis de la Société; et
- un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dix euros et quatre-vingt-dix centimes d'euro (EUR 2.990.410,90) à la prime d'émission librement disponible.

L'Associé Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société tel qu'énoncé dans l'ordre du jour.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 3.300,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en langue française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, la partie comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: T. KAUFFMAN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 04 avril 2014. Relation: RED/2014/798. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 07 avril 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014050552/161.

(140057407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Dentsply Dental S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.003,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 166.580.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of December.

In front of Maître Francis Kessler, public notary established in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of “Dentsply Dental S.à r.l.”, a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166.580 (the “Company”), incorporated by a deed enacted by Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, on 9 December 2011, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” number 704 dated 16 March 2012 and amended for the last time by a deed enacted by Maître Francis Kessler, prenamed, dated 25 April 2013, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” number 1778 dated 24 July 2013.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, Dentsply CE S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 150.469 (the “Sole Shareholder” or the “Contributor” or “DCE”), duly represented by Ms. Sofia Da Chao, notary clerk residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal dated 20 December 2013.

The above-mentioned proxy, being initialled “ne varietur” by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

I. - That the 20,002 (twenty thousand two) shares of the Company with nominal value of USD 1 (one United States Dollar), representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollars) by the issue of 1 (one) new share of the Company, so as to raise it from its current amount of USD 20,002 (twenty thousand two United States Dollars) to USD 20,003 (twenty thousand three United States Dollars);
3. Subscription and payment by Dentsply CE S.à r.l. of 1 (one) new share by way of a contribution in kind;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the new share capital following the increase of the share capital described in the abovementioned resolution; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,002 (twenty thousand two United States Dollars) to USD 20,003 (twenty thousand three United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with nominal value of USD 1 (one United States Dollar) (the “New Share”), subject to the payment of a share premium amounting to USD 1,501,027,274 (one billion five hundred one million twenty-seven thousand two hundred seventy-four United States Dollars) (the “Share Premium”), out of which an amount of USD 0.10 (ten cents) shall be allocated to the legal reserve of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in kind by the Sole Shareholder consisting in a claim (the “Contribution”).

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the full payment by the Contributor of the New Shares and of the Share Premium by means of the Contribution.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, here represented by Ms. Sofia Da Chao, pre-named by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Shares in the Company and to pay them up entirely together with the payment of the Share Premium through the Contribution.

Description of the Contribution

The Contribution made by the Sole Shareholder, in exchange for the issuance of the New Shares is composed of a claim.

Valuation

The net value of the Contribution above amounts to a total of USD 1,501,027,275 (one billion five hundred one million twenty-seven thousand two hundred seventy-five).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 20 December 2013, which shall remain annexed to this deed and be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contributions' existence

A proof of the Contribution has been given.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

- (a) Mr. Robert Winters, with address at 221, West Philadelphia Street, USA-PA 17405 York, United States of America;
- (b) Ms. Deborah Rasin, with address at 221, West Philadelphia Street, USA-PA 17405 York, United States of America;
- (c) Mr. William Reardon, with address at 221, West Philadelphia Street, USA-PA 17405 York, United States of America;
- (d) Mr. Andrew O'Shea, with address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- (e) Ms. Mounira Meziadi, with address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and
- (f) Mr. Douwe Terpstra, with address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

all represented here by Ms. Sofia Da Chao, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of the Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out it is acknowledged that the shareholding of the Company is now composed of:

- DCE, holder of all the 20,003 (twenty thousand three) shares of the Company with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar).

The notary acts that all the 20,003 (twenty thousand three) shares representing the entire share capital of the Company are duly represented, so that the meeting can validly decide on all the following resolutions:

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend article 6, paragraph 1 of the Company's articles of association to read as follows:

“ **Art. 6.** The corporate capital is set at twenty thousand three United States Dollars (USD 20,003) represented by twenty thousand three (20,003) shares with nominal value of one United States Dollar (USD 1).”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about seven thousand euro (EUR 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le trentième jour de décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030, Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de «Dentsply Dental S.à r.l.», une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.580 (la «Société»), constituée par acte notarié de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglister, Grand-duché de Luxembourg, en date du 9 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 704 en date du 16 mars 2012 et modifié pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Francis Kessler, notaire soussigné, daté du 25 avril 2013 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1778 en date du 24 juillet 2013.

Est apparu:

L'associé unique de la Société, Dentsply CE S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.469 (l'«Associé Unique» ou le «Souscripteur» ou «DCE»), dûment représentée par Madame Sofia Da Chao, clerc de notaire, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration données sous seing privé en date du 20 décembre 2013.

La procuration susmentionnée, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire d'enregistrer ce qui suit:

I.- les 20.002 (vingt mille deux) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain), représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été dûment informé par avance.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1 USD (un Dollar américain), par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale de la Société, afin de le porter de son montant actuel de 20.002 USD (vingt mille deux Dollars américains) à 20.003 USD (vingt mille trois Dollars américains);
3. Souscription et paiement par Dentsply CE S.à r.l. de 1 (une) nouvelle part sociale par apport en nature;
4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;
5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social à la suite de l'augmentation de capital social telle que décrite dans les résolutions ci-dessus; et
6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et accepte en conséquences de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société de 1 USD (un Dollar américain), afin de le porter de son montant actuel de 20.002 USD (vingt mille deux Dollars américains) à 20.003 USD (vingt mille trois Dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) (la «Nouvelle Part Sociale»), soumise au paiement d'une prime d'émission d'un montant de 1.501.027.274 USD (un milliard cinq cent un million vingt-sept mille deux cent soixante-quatorze Dollars américains) (la «Prime d'Emission»), dont 0,10 USD (dix cents) sont alloués à la réserve légale de la Société, l'intégralité devant être libérée par un apport en nature de l'Associé unique consistant en une créance (l'«Apport»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par le Souscripteur de la Nouvelle Part Sociale et de la Prime d'Emission par le biais de l'Apport.

Intervention - Souscription - Paiement

Ensuite, intervient l'Associé Unique, ici représenté par Mme Sofia Da Chao, précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et qui déclare souscrire la Nouvelle Part Sociale de la Société et les payer entièrement, ensemble avec le paiement de la Prime d'Emission au moyen de l'Apport.

Description de l'apport

L'Apport réalisé par l'Associé Unique, en échange de l'émission de la Nouvelle Part Sociale se compose de créance.

Evaluation

La valeur nette de l'Apport s'élève à un montant total de 1.501.027.275 USD (un milliard cinq cent un million vingt-sept mille deux cent soixante-quinze Dollars américains).

Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société aux termes d'une déclaration de valeur de l'apport datant du 20 décembre 2013, annexée au présent acte afin d'être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire instrumentant.

Intervention des gérants

Ensuite interviennent:

(a) M. Robert Winters, ayant son adresse professionnelle au 221, West Philadelphia Street, York Pennsylvania 17405, Etats-Unis d'Amérique;

(b) Mme Deborah Rasin, ayant son adresse professionnelle au 221, West Philadelphia Street, York Pennsylvania 17405, Etats-Unis d'Amérique;

(c) M. William Reardon, ayant son adresse professionnelle au 221, West Philadelphia Street, York Pennsylvania 17405, Etats-Unis d'Amérique;

(d) M. Andrew O'Shea, ayant son adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

(e) Mme Mounira Meziadi, ayant son adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

(f) M. Douwe Terpstra, ayant son adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

tous représentés ici par Mme. Sofia Da Chao, précitée, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration de valeur de l'apport;

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement liés en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, confirment expressément la description de l'Apport ainsi que son évaluation et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes ci-dessus, et l'Apport ayant été totalement réalisé, il est pris acte que l'actionariat de la Société est désormais composé de:

- DCE, détenteur des 20.003 (vingt-mille trois) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain).

Le notaire établit que les 20.003 (vingt-mille trois) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées, la présente assemblée peut donc valablement décider des résolutions à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport ayant été totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 6, paragraphe 1 des statuts de la Société afin qu'il soit lu comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-mille trois Dollars américains (20.003 USD), représenté par vingt-mille trois (20.003) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (1 USD) chacune. »

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec l'augmentation de son capital social, ont été estimés à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été levée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, à la date indiquée en tête de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 janvier 2014. Relation: EAC/2014/527. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2014050428/224.

(140057654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

GRFS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 185.932.

STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société AIBM S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 217 route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B138.632, représentée par l'un de ses administrateurs, Monsieur Serge ATLAN, né le 27 janvier 1953 à Batna (Algérie), demeurant 5 rue Alphonse Munchen L-2172 Luxembourg.

Laquelle comparante a déclaré constituer une société anonyme dont elle arrête les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les personnes ci-avant qualifiées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de «GRFS S.A.».

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique, d'obligations, ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter directement ou indirectement ou pouvant en favoriser le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000.-€) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.-€) chacune, entièrement libérées.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul administrateur, celui-ci est dénommé «administrateur unique».

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

Art. 9. L'administrateur-délégué a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration désigne, parmi ses membres, un président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou e-mail, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, e-mail ou télécopieur.

En cas de pluralité d'administrateurs, les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième lundi du mois de mai à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations, et pour la première fois en 2015.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider, que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Le conseil d'administration et les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Cette demande est adressée au siège social par lettre recommandée cinq jours au moins avant la tenue de l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Bilan

Art. 13. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un du mois de décembre de la même année.

Art. 14. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième (1/10) du capital social souscrit de la société.

L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre de l'an 2014.

Souscription et libération

Toutes les actions sont souscrites en numéraire par l'actionnaire unique:

AIBM S.A., précitée,	310
Total: Trois cent dix actions	310

Les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,00-EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.100.-€

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et de commissaire à un.

2) Est appelé aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Serge ATLAN, né à Batna (Algérie) le 27 janvier 1953, demeurant à L-2172 Luxembourg, 5, rue Alphonse Munchen;

- Monsieur Denis MINGARELLI, né le 22 juin 1955 à Mont-Saint-Martin (F), demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch,

- La société S.F.D. Sàrl, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B122.811, dont le siège social est situé 171, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, représentée par son Gérant Monsieur Serge ATLAN prénommé.

Les mandats des administrateurs seront exercés à titre gratuit.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société RIS CIE S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B138.374, avec siège social au 217, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes se terminent à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2019.

5) Le siège social est fixé à L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant s'est réuni le conseil d'administration des membres présents ou représentés.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de déléguer la gestion journalière de la société, prédésignée, à Monsieur Serge ATLAN, précité, avec pouvoir de signature individuelle pour représenter la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants agissant en leurs dites qualités, connus du notaire instrumentaire, par leurs noms, prénoms, états civils et demeures, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Atlan, Anja HOLTZ.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 mars 2014 - EAC/2014/4103 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties pour servir à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 26 mars 2014.

Référence de publication: 2014050530/146.

(140057734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

GBF Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 184.780.

L'an deux mille quatorze, le vingt-septième jour du mois de mars.

Pardevant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg) soussigné.

A COMPARU:

Bruno Barbier, entrepreneur, né à Uccle, Bruxelles, Belgique, le 26 septembre 1966, résidant à 98 boulevard du Jardin Exotique, 98000 Monaco (l'Associé Unique),

ici représenté par Mr Cédric BUISINE, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 20 mars 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que Monsieur Bruno Barbier est l'associé unique de GBF Management SARL, une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 9b Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 184.780, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), constituée par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 février 2014, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

En conséquence, la partie comparante, agissant par l'intermédiaire de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier les règles de composition du conseil de gérance de la Société afin d'assurer à tout moment la représentation de la Société par un conseil de gérance constitué d'au moins trois membres.

Deuxième résolution

En conséquence de la modification des règles relatives à la composition du conseil de gérance, l'Associé Unique a décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "GBF Management SARL" (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or, in case of several partners, the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations in particular in GBF SICAV-SIF, an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable - SICAV) in the form of a partnership limited by shares (société en commandité par actions - S.C.A.) to be incorporated under the laws of Luxembourg and to

be qualified as a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé - SIF), governed by the Luxembourg law dated 13 February 2007 on SIFs, as amended and to act as its general partner and shareholder with unlimited liability.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by one hundred twenty-five (125) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100).

5.2. The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, in case of several partners, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles to one vote at the general meetings of partners. A partner is entitled to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the subscribed share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed at any time by at least three managers appointed by a resolution of the single partner or, in case of several partners, the general meeting of partners which sets the term of their office. They will constitute a board of managers, which shall choose among its members, a chairman. The manager(s) need not to be partner(s). The Company shall be bound, in all circumstances, by the joint signatures of any two managers or by the signature of any person to whom power has been delegated by the board of managers.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum, by a resolution of the general meeting of partners.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of the chairman or any two managers at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the convening notice. The chairman will preside any meeting of the board of managers of the Company. In his absence, the board of managers of the Company may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. No notice shall be required in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

9.5. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

9.6. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented at the meeting of the board of managers. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. In the event that at a meeting of the board of managers the votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.7. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, e-mail, facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolutions.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers or by the joint signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

Art. 14. Accounting year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of same year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or, in case of several partners, the general meeting of partners;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or, in case of several partners, the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be split among the partner(s) in proportion to the shares held by each partner in the Company.

16.3. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «GBF Management SARL» (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations en particulier dans GBF SICAV-SIF, une société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société en commandite par actions devant être constituée sous la loi du Luxembourg et devant être qualifiée de société d'investissement spécialisée régie par la loi du 13 février 2007 sur les sociétés d'investissement spécialisées, telle que modifiée et agir comme associé gérant commandité et associé.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social souscrit de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée à tout moment par au moins trois gérants, qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, de l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ceux-ci formeront un conseil de gérance, qui choisira parmi ses membres, un président. Les gérants ne doivent pas nécessairement être des associés. La Société sera engagée, en toute circonstance, par les signatures conjointes de deux gérants ou, par la signature unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été délégués conformément par le gérant unique ou par le conseil de gérance.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum par une résolution de l'assemblée générale des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation du président ou deux gérants au siège social de la Société sauf indication contraire sur l'avis de convocation. Le président dirigera toutes les assemblées du conseil de gérance de la Société. En son absence, le conseil de gérance de la Société peut nommer un autre gérant comme président pro tempore par vote de la majorité présente à ladite assemblée.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Aucun avis écrit ne sera requis en cas de résolutions approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

9.5. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues.

9.6. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion du conseil de gérance les votes pour et contre une décision sont égaux, le président de l'assemblée a voix prépondérante. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.7. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre, e-mail, télécopie ou tout autre moyen de communication. L'ensemble formera les procès-verbaux témoignant des résolutions.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants ou, par les signatures conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télécopie, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télécopie, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera réparti entre le/les associé(s) proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

16.3. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à mille cinq cents euros.

Déclaration

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BUISINE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 28 mars 2014. Relation: LAC/2014/14464. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014050517/342.

(140057335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Signode Industrial Group Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 185.643.

Extrait des résolutions de l'associé unique adoptées par écrit le 7 avril 2014

L'associé unique de la Société a décidé de désigner Nicola Foley, actuel gérant de classe A, comme gérant de classe B à compter du 7 avril 2014

L'associé unique de la Société a décidé de nommer les personnes suivantes comme gérants de classe A à compter du 7 avril 2014 pour une durée indéterminée:

- Vipul Amin dont l'adresse professionnelle se situe 1001 Pennsylvania Avenue, Suite 220 South, Washington DC, Etats-Unis d'Amérique; et

- Wesley Bieligm dont l'adresse professionnelle se situe 1001 Pennsylvania Avenue, Suite 220 South, Washington DC, Etats-Unis d'Amérique.

L'associé unique de la Société a également décidé de nommer Hugo Froment dont l'adresse professionnelle se situe 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, comme nouveau gérant de classe B à compter du 7 avril pour une durée indéterminée.

Ainsi, le conseil de gérance de la Société se compose depuis le 7 avril 2014 de la manière suivante:

- Vipul Amin, gérant de classe A
- Wesley Bieligm, gérant de classe A
- Nicola Foley, gérant de classe B
- Hugo Froment, gérant de classe B
- David Catala, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signode Industrial Group Holdings Lux S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014050798/29.

(140057685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Periflex International Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051373/9.

(140058635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.
